

**SERVICE ACADEMIQUE
D'INFORMATION ET D'ORIENTATION
SAIO**

Réf. : 2017-SAIO-3

Affaire suivie par : Stéphane COZIAN

Téléphone : 01.30.83.45.82

Fax : 01.30.83.47.99

Mél : ce.saio@ac-versailles.fr

Diffusion :

Pour attribution : **A** Pour Information : **I**

I	DSDEN	ESPE
	78	Universités et IUT
	91	Gds. Etab. Sup
	92	CANOPE
	95	CIEP
	Circonscriptions	A CIO
	78	CNED
	91	CREPS
	92	CROUS
	95	DDCS
I	Inspection 2nd degré	78
	Divisions et services, CT et CM	91
		92
A		Lycées
	78	INS HEA
	91	DRONISEP
	92	INJEP
	95	SIEC
A	Collèges	UNSS
	78	Représentants des Personnels, 1 ^{er} degré
	91	
	92	78
	95	91
	Écoles	92
	78	95
	91	Représentants des Personnels, 2nd degré
	92	
	95	Associations de parents d'élèves académiques
A	Établissements privés	
	MELH	78
	LYCEE MILITAIRE	91
A	EREA	92
	ERPD	95
Autres: IEN-IO/ET		

Nature du document :

Nouveau

Modifié

Le présent document comporte :

Circulaire 8 p.

Annexes 13 p.

Total 21 p.

Versailles, le 20 janvier 2017

Le Recteur de l'académie de Versailles

Chancelier des Universités

à

Mesdames et messieurs les principaux de collège publics et
privés sous contrat

Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées publics et
privés sous contrat

Mesdames et messieurs les directeurs de centre
d'information et d'orientation

POUR ATTRIBUTION

Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'Éducation
nationale chargés de l'enseignement général ou technique,
de l'information et de l'orientation

POUR INFORMATION

s/c de Madame et messieurs les inspecteurs d'académie -
Directeurs académiques des services de l'éducation
nationale

**Objet : Entretiens d'information pour les procédures
PassPRO PassCCD PassAGRI**

Pour se porter candidat dans certaines formations de 2nde professionnelle et
de 1^{ère} année de CAP, l'élève doit pouvoir recevoir une information
complémentaire avant de s'y engager.

De même, pour s'orienter vers une 2nde GT avec l'enseignement « Création
et Culture Design » 6 heures, il convient de permettre au candidat

- de bénéficier d'informations relatives aux métiers d'art et du design
- d'aborder avec lui la création industrielle et artisanale et les contenus
d'enseignement

Enfin pour une candidature en 2nde GT avec l'enseignement Écologie –
Agronomie – Territoire et développement durable (E.A.T.D.D) les élèves ont
la possibilité d'être reçus en entretien d'information.

La spécificité des enseignements et l'attractivité de ces formations
nécessitent la mise en place de procédures d'admission académique
particulières :

- PassPRO pour les formations professionnelles,
- PassCCD pour l'enseignement d'exploration Création et Culture Design
- PassAGRI pour l'enseignement d'exploration Écologie – Agronomie –
Territoire et développement durable.

Ces trois procédures s'appuient sur une application informatique unique
« PassPRO-PassCCD-PassAGRI » accessible dès **le lundi 30 janvier 2017**.



2/21

LES ENTRETIENS

L'information complémentaire que peut recevoir le candidat prend la forme d'un entretien dit « entretien d'information ». Le dialogue mené avec l'élève a pour objectif de l'éclairer, il est conduit dans un esprit d'aide et d'accompagnement dans une démarche d'élaboration de projet.

Intégré dans le parcours avenir l'entretien d'information a pour objectif de :

- Fournir au candidat tous les éléments d'information nécessaires pour lui permettre d'élaborer des choix d'orientation réfléchis (connaissances et compétences requises, poursuites d'études et insertion professionnelle)
- Placer l'élève en situation de recherche active dans ses démarches d'orientation
- Mettre un établissement d'accueil préparant la formation (« lycée de référence »), en situation d'apporter des informations et des conseils précis et individualisés
- Apprécier l'implication et la motivation de l'élève, et le bénéfice qu'il pourrait retirer de ce choix d'orientation

Les entretiens d'information se déroulent dans les établissements référents des procédures PassPRO, PassCCD et PassAGRI sur une période allant du **lundi 20 février au jeudi 18 mai 2017**.

Un entretien est proposé à tout élève qui s'inscrit dans la procédure avant le vendredi 5 mai 2017.

La lettre guidée obligatoire est le seul support des entretiens d'information (ANNEXES 2, 4 et 6). La présentation d'évaluations scolaires est exclue de même que la prise en compte d'éléments relevant de critères comportementaux.

Tout élève se présentant sans lettre guidée peut se voir refuser l'entretien.

Nota bene

Une aide pour l'élaboration de la lettre guidée est disponible sur le site académique : www.ac-versailles.fr/public/passpro ,

www.ac-versailles.fr/public/passccd et www.ac-versailles.fr/public/passagri

L'outil Folios propose également un module d'accompagnement des élèves à la procédure PassPRO.

A l'issue des entretiens, les élèves reçoivent un avis. Lors de la phase d'affectation de juin, cet avis, conjugué avec celui émis par l'établissement d'origine de l'élève est traduit en bonus, soit un nombre de points supplémentaires permettant une graduation des priorités d'affectation. Les avis vont de « très favorable » à « réservé ».



3/21

INSCRIPTION AUX ENTRETIENS

1. Les établissements ayant un accès direct à l'application PassPRO-PassCCD-PassAGRI de Versailles :

- Collèges et lycées publics de l'académie
- Collèges et lycées privés de l'académie

Inscription directe via le portail ARENA (<https://intranet.in.ac-versailles.fr> pour les établissements publics, <https://id.ac-versailles.fr> pour les établissements privés)

2. Les établissements de l'académie de Versailles n'ayant pas accès à l'application PassPRO-PassCCD-PassAGRI de Versailles :

- CFA de l'académie,
- Établissements privés hors contrat de l'académie,
- CIO pour les élèves candidats à un retour en formation initiale.

Formulaire en ligne accessible à partir du site académique www.ac-versailles.fr/public/passpro, www.ac-versailles.fr/public/passccd et www.ac-versailles.fr/public/passagri

formulaire 
de pré-inscription

3. Les établissements hors académie souhaitant inscrire leurs élèves à PassPRO-PassCCD-PassAGRI de Versailles :

1. Pour les élèves domiciliés dans l'académie de Versailles.
2. Pour les élèves emménageant dans l'académie.

Formulaire en ligne accessible à partir du site académique www.ac-versailles.fr/public/passpro, www.ac-versailles.fr/public/passccd et www.ac-versailles.fr/public/passagri

formulaire 
de pré-inscription

LE ROLE DES ETABLISSEMENTS

✓ L'établissement d'origine :

Il veille à ce que chaque élève intéressé soit inscrit dans l'application informatique PassPRO-PassCCD-PassAGRI et qu'il soit suivi par un membre de l'équipe éducative. Ce référent accompagne l'élève tout au long de la démarche.

Lors de l'inscription de l'élève dans l'application, du lundi 30 janvier au vendredi 5 mai 2017, le chef d'établissement d'origine saisit un avis (favorable, assez favorable, réservé) ainsi qu'un bref commentaire visant à apprécier l'implication et la motivation de l'élève pour la formation demandée.

Dès réception de la convocation par courriel, l'établissement d'origine la transmet à l'élève dans les plus brefs délais.



4/21

Le cas échéant, si un élève renonce à participer à l'entretien, le chef d'établissement l'indique dans l'application selon la modalité suivante : décocher dans le dossier électronique la formation ou l'enseignement concerné. L'établissement référent en est aussitôt informé.

A l'issue de l'entretien, quand le dossier électronique PassPRO-PassCCD-PassAGRI est publié, l'établissement d'origine l'édite et le transmet à l'élève et à ses représentants légaux, **au plus tard pour le lundi 29 mai 2017**.

Les informations contenues dans ce dossier permettront à l'élève et à sa famille d'élargir, au besoin, leurs choix de poursuite d'études.

✓ **L'établissement référent :**

Il veille à proposer un entretien à tous les élèves inscrits. La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 5 mai 2017 inclus**.

Il saisit dans les meilleurs délais le compte-rendu d'entretien et l'avis commenté du chef d'établissement. L'ensemble de ces informations seront transmises à l'élève et à sa famille.

Il publie, dans les meilleurs délais, et **au plus tard le mardi 23 mai 2017**, tous les dossiers des élèves inscrits dans l'application informatique.

Rappel

Afin que le bonus puisse être pris en compte dans l'application AFFELNET, le vœu doit être saisi par l'établissement d'origine avant le lundi 22 mai 2017.

Pour les CAP, le chef d'établissement veille à saisir le code vœu spécifique correspondant au type de public dont relève l'élève (3ème SEGPA ou 3^{ème} générale).

La procédure PassPRO, selon la valeur du bonus obtenu permet une affectation prioritaire en 2nde Professionnelle ou 1^{ère} année de CAP « profil 2nde pro » après une classe de 3ème SEGPA, module de remédiation MLDS, DIMA, ateliers et classe relai ».

Pour les candidatures qui font l'objet d'un examen préalable en commission médicale et/ou de retour en formation initiale, l'avis « PassPRO » est un des éléments du dossier pris en compte pour arrêter l'avis final. Une convergence des avis est recherchée.



5/21

LES MODALITES SPECIFIQUES AUX TROIS PROCEDURES

❖ La procédure PassPRO

- Le public concerné :

Tous les élèves intéressés par les formations proposées par le dispositif « PassPRO », y compris les élèves issus de 3^{ème} SEGPA, de 3^{ème} UPE2A, des modules de la MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire), du dispositif DIMA, les élèves se portant candidat à un retour en formation initiale, ainsi que les élèves en situation de handicap ou en situation médicale.

Rappel : Ne sont pas concernés les élèves scolarisés en seconde générale et technologique qui ont vocation à poursuivre leur scolarité en classe de première.

- Les candidatures multiples dans « PassPRO » :

- L'élève peut être inscrit dans PassPRO pour toutes les formations proposées, sans aucune restriction de domaines, ni de type de formation.
- L'avis du chef d'établissement d'origine est requis pour chaque formation demandée par l'élève.
- L'élève ne participe qu'à un seul entretien par domaine quel que soit le nombre de formations du domaine pour lesquelles il est inscrit.
- Le chef de l'établissement référent porte un avis pour chaque formation demandée par l'élève. Seul le compte rendu d'entretien saisi porte sur l'ensemble du domaine.

- Les formations et établissements référents de la procédure PassPRO : pour consulter la liste complète, voir : **ANNEXE 1**

- **Formations sortantes**

Bac pro Maintenance de véhicules option motocycles.

Cette formation est regroupée au sein de la seconde commune « maintenance des véhicules », non concernée par PassPRO.

- **Formations renommées :**

1. 2NDPRO ORIENT.PROGRES:RPIP/FIN.ROUTAGE

Cette formation regroupe 3 formations :

- BAC PRO Réalisation de produits imprimés et plurimédia Option A productions graphiques
- BAC PRO Réalisation de produits imprimés et plurimédia Option B productions imprimées
- BAC PRO Façonnage de produits imprimés, routage



6/21

2. CAP ORIENT.PROGRESSIVE : CLM/CRM

Cette formation regroupe 2 formations:

- CAP Conducteur livreur de marchandises
- CAP Conducteur routier de marchandises

3. 2NDPRO AERONAUTIQUE 2NDE COMMUNE

Cette formation regroupe 2 formations:

- Bac pro Aéronautique option avionique
- Bac pro Aéronautique option systèmes

4. 2NDPRO METIERS DU CUIR 2NDE COMMUNE

Cette formation correspond à la seule formation des métiers du cuir proposée dans l'académie et déjà dans PassPRO :

- Bac pro Métiers du cuir option maroquinerie

❖ La procédure PassCCD

- Le public concerné :

Tous les élèves de 3^{ème} intéressés par l'enseignement d'exploration 6 heures création et culture design. Les élèves en situation de handicap ou en situation médicale sont également concernés.

Rappel :

Cette formation à capacités contraintes ne relève pas d'une procédure de dérogation liée à l'assouplissement de la carte scolaire. En effet, les priorités d'affectation pouvant être attribuées à ce titre concernent uniquement les secondes générales et technologiques avec enseignements d'exploration courants.

- Les établissements référents de la procédure PassCCD :

1. Le lycée Jean-Pierre Vernant, Sèvres
2. Le lycée Georges Brassens, Courcouronnes
3. Le lycée Camille Claudel, Vauréal
4. Le lycée Le Corbusier, Poissy

❖ La procédure PassAGRI

- Le public concerné :

Tous les élèves de 3^{ème} intéressés par l'enseignement d'exploration Écologie – Agronomie – Territoire et développement durable. Les élèves en situation de handicap ou en situation médicale sont également concernés.

- L'établissement référent de la procédure PassAGRI :

Lycée agricole et horticole, Saint-Germain-en-Laye



7/21

LA COMMISSION ACADEMIQUE

La commission académique se réunit **le mardi 30 mai 2017** au service académique d'information et d'orientation (SAIO) du rectorat de Versailles. Elle examine les candidatures des trois procédures (**PassPRO, PassCCD et PassAGRI**).

La commission étudie les dossiers dématérialisés disponibles dans l'application et émet un avis final sur la base du croisement de l'avis pédagogique émis par l'établissement d'origine et l'établissement référent suite à l'entretien d'information. En conséquence aucun dossier n'est à transmettre

L'avis proposé par la commission académique (avis final) est traduit en bonus permettant ainsi une graduation des priorités d'affectation de très favorable à réservé. Le bonus obtenu vaut pour tout établissement demandé et quel que soit le rang du vœu sollicité.

Avis proposé à la commission à l'issue du traitement informatique

AVIS ETABLISSEMENT D'ORIGINE	AVIS ETABLISSEMENT REFERENT	AVIS FINAL PROPOSE
FAVORABLE	FAVORABLE	TRES FAVORABLE
FAVORABLE ASSEZ FAVORABLE	ASSEZ FAVORABLE FAVORABLE	FAVORABLE
ASSEZ FAVORABLE FAVORABLE RESERVE	ASSEZ FAVORABLE RESERVE FAVORABLE	ASSEZ FAVORABLE
ASSEZ FAVORABLE RESERVE	RESERVE ASSEZ FAVORABLE	PEU FAVORABLE
RESERVE	RESERVE	RESERVE



8/21

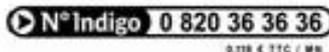
LE CALENDRIER

Le calendrier regroupe les dates clés des trois procédures

Lundi 30 janvier	Période des entretiens	▪ Ouverture des inscriptions aux entretiens.
Lundi 20 février		▪ Début des entretiens
Vendredi 5 mai		▪ Date limite des inscriptions aux entretiens.
Jeudi 18 mai		▪ Date limite des entretiens organisés dans les lycées référents.
Lundi 22 mai		▪ Fin de saisie des vœux dans AFFELNET par les établissements d'origine.
Mardi 23 mai		▪ Date limite de publication des dossiers par les établissements référents.
Lundi 29 mai		▪ Date limite de transmission aux élèves de leur dossier par les établissements d'origine.
Mardi 30 mai		▪ Commission PassPRO, PassCCD et PassAGRI (aucun dossier n'est à envoyer).

ASSISTANCE

En cas de difficultés, formuler une demande d'assistance :
Soit par téléphone :



Soit par formulaire en ligne depuis le portail d'assistance accessible à partir du site <http://swapi.ac-versailles.fr>



Pour le recteur et par autorisation
La chef des services académiques
d'information et d'orientation
Dominique DI-PIETRO



9/21

LISTE DES FORMATIONS ET DES ETABLISSEMENTS (PASSPRO 2017) – ANNEXE 1

Métiers d'art

C.A.P. Ébéniste

Lycée Adrienne Bolland à Poissy (78)
Lycée de Prony à Asnières-sur-Seine (92)

Bac pro Métiers de la mode - vêtements

Lycée Adrienne Bolland à Poissy (78)
Lycée Jean Monnet à Juvisy-sur-Orge (91)
Lycée Gustave Eiffel à Massy (91)
Lycée Louise Michel à Nanterre (92)
Lycée Ferdinand Buisson à Ermont (95)

Nouveau **2NDPRO METIERS DU CUIR 2NDE COMMUNE**
(Correspond au bac pro Métiers du cuir option maroquinerie)
Lycée Jean Monnet à Juvisy-sur-Orge (91)

Nouveau **2NDPRO ORIENT.PROGRES:RPIP/FIN.ROUTAGE**
(Groupement des bacs pro réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques et option B productions imprimées et du bac pro Façonnage produits imprimés – routage)
Lycée Claude Garamont à Colombes (92)

Bac pro Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia

Lycée Claude Garamont à Colombes (92)

C.A.P. Accessoiriste réalisateur

Lycée Jules Verne à Sartrouville (78)

C.A.P. Signalétique, enseigne et décor

Lycée George Sand à Domont (95)
Lycée Jean Perrin à Saint-Cyr-l'Ecole (78)

Bac pro Artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel

Lycée Jean Perrin à Saint-Cyr-l'Ecole (78)
Lycée Gustave Eiffel à Massy (91)
Lycée Camille Claudel à Vauréal (95)

Bac pro Artisanat et métiers d'art option Tapisserie d'ameublement

Lycée Valmy à Colombes (92)

Bac pro Photographie

Lycée Etienne-Jules Marey à Boulogne (92)

Aéronautique

C.A.P. Aéronautique option avionique

Lycée Alexandre Denis à Cerny (91)

Nouveau **2NDPRO AERONAUTIQUE 2NDE COMMUNE**
(Groupement des bacs pro aéronautique option avionique et option systèmes)
Lycée Alexandre Denis à Cerny (91)

Bac pro Aviation générale

Lycée Alexandre Denis à Cerny (91)



10/21

Conduite

Nouveau

CAP ORIENT.PROGRESSIVE : CLM/CRM*

(Groupement des CAP conducteur livreur de marchandises et conducteur routier de marchandises)

Lycée du Château d'Épluches à Saint-Ouen-l'Aumône (95)

Bac pro Conducteur transport routier marchandises

Lycée Alexandre Denis à Cerny (91)

Lycée du Château d'Épluches à Saint-Ouen-l'Aumône (95)

Transport

Bac pro Transport

Lycée Gaspard Monge à Savigny-sur-Orge (91)

Lycée du Château d'Épluches à Saint-Ouen-l'Aumône (95)

Maintenance des véhicules

C.A.P. Maintenance de véhicules option motocycles*

Lycée Claude Chappe à Nanterre (92)

Hôtellerie – Restauration

C.A.P. Cuisine*

Lycée d'Hôtellerie et de tourisme à Guyancourt (78)

Lycée Camille Claudel à Mantes-la-Ville (78)

Lycée Louis Bascan à Rambouillet (78)

Lycée Château des Coudraies à Étiolles (91)

Lycée Théodore Monod à Antony (92)

Lycée René Auffray à Clichy (92)

Lycée Les Côtes de Villebon à Meudon (92)

Lycée Santos-Dumont à Saint-Cloud (92)

Lycée Auguste Escoffier à Éragny-sur-Oise (95)

C.A.P. Pâtissier*

Lycée Château des Coudraies à Étiolles (91)

Lycée Auguste Escoffier à Éragny-sur-Oise (95)

C.A.P. Restaurant*

Lycée d'Hôtellerie et de tourisme à Guyancourt (78)

Lycée Camille Claudel à Mantes-la-Ville (78)

Lycée Louis Bascan à Rambouillet (78)

Lycée Château des Coudraies à Étiolles (91)

Lycée Théodore Monod à Antony (92)

Lycée René Auffray à Clichy (92)

Lycée Les Côtes de Villebon à Meudon (92)

Lycée Santos-Dumont à Saint-Cloud (92)

Lycée Auguste Escoffier à Éragny-sur-Oise (95)

*CAP courant : les élèves de 3ème SEGPA, UPE2A, module MLDS, ULIS, DIMA, classe et atelier relais sont prioritaires.



11/21

C.A.P. Services hôteliers*

Lycée Château des Coudraies à Étiolles (91)

Lycée Auguste Escoffier à Éragny-sur-Oise (95)

Bac pro Restauration

Lycée d'Hôtellerie et de tourisme à Guyancourt (78)

Lycée Camille Claudel à Mantes-la-Ville (78)

Lycée Louis Bascan à Rambouillet (78)

Lycée Château des Coudraies à Étiolles (91)

Lycée Théodore Monod à Antony (92)

Lycée René Auffray à Clichy (92)

Lycée Les Côtes de Villebon à Meudon (92)

Lycée Santos-Dumont à Saint-Cloud (92)

Lycée Auguste Escoffier à Éragny-sur-Oise (95)

Nouveau

Bac pro Boulanger pâtissier

Lycée d'Hôtellerie et de tourisme à Guyancourt (78)

Lycée Château des Coudraies à Étiolles (91)

Lycée Les Côtes de Villebon à Meudon

Lycée Auguste Escoffier à Éragny-sur-Oise (95)

Prévention – Sécurité

C.A.P. Agent de sécurité

Lycée Jules Verne à Sartrouville (78)

Lycée Louis Blériot à Trappes (78)

Lycée Paul Belmondo à Arpajon (91)

Lycée Nadar à Draveil (91)

Lycée Paul Langevin à Nanterre (92)

Lycée du Vexin à Chars (95)

Lycée Charles Baudelaire à Fosses (95)

Bac pro Métiers de la sécurité

Lycée Jules Verne à Sartrouville (78)

Lycée Louis Blériot à Trappes (78)

Lycée Paul Belmondo à Arpajon (91)

Lycée Nadar à Draveil (91)

Lycée Paul Langevin à Nanterre (92)

Lycée du Vexin à Chars (95)

Lycée Charles Baudelaire à Fosses (95)

Santé-Social

Bac pro Optique - Lunetterie

Lycée Jean-Perrin à Saint-Cyr l'école (78)

Lycée Léonard de Vinci à Levallois Perret (92)

Agriculture

CAP Métiers de l'agriculture - Production Horticole

Lycée agricole et horticole de Saint-Germain-en-Laye (78)

Bac pro Productions horticoles

Lycée agricole et horticole de Saint-Germain-en-Laye (78)

Bac pro Aménagements paysagers

Lycée agricole et horticole de Saint-Germain-en-Laye (78)

*CAP courant : les élèves de 3ème SEGPA, UPE2A, module MLDS, ULIS, DIMA, classe et atelier relais sont prioritaires.

PassPRO : LETTRE GUIDÉE (1/3)

Pour être candidat(e) à l'une des formations faisant l'objet d'un entretien d'information et de motivation, signalez-vous auprès de votre collège pour que celui-ci vous inscrive dans la procédure « PassPRO ».

Votre collège vous transmettra ensuite votre convocation pour l'entretien au lycée.

Formations concernées par la procédure PassPRO 2017

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ébénisterie : - CAP Ébéniste ▪ Mode-Vêtement et Maroquinerie - BAC PRO Métiers de la mode - Vêtements - 2NDPRO Métier du cuir 2nde commune (Métiers du cuir option maroquinerie) ▪ Communication et industrie graphique - BAC PRO Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia - 2NDPRO ORIENT.PROGRES:RPIP/FIN.ROUTAGE (Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques et option B productions imprimées, et Façonnage produits imprimés – routage) ▪ Métiers du spectacle - CAP Accessoiriste réalisateur ▪ Signalétique et décor - CAP Signalétique, enseigne et décor ▪ Marchandisage visuel - BAC PRO Artisanat et métiers d'art, option marchandisage visuel ▪ Tapiserie d'ameublement - BAC PRO Artisanat et métiers d'art, option tapiserie d'ameublement ▪ Photographie - BAC PRO Photographie ▪ Agriculture - CAP Métiers de l'agriculture - Production Horticole - BAC PRO Production horticole - BAC PRO Aménagement paysager | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aéronautique - CAP Aéronautique, option avionique, - 2NDPRO AERONAUTIQUE 2NDE COMMUNE (aéronautique option avionique et option systèmes) - BAC PRO Aviation générale ▪ Conduite - CAP ORIENT.PROGRESSIVE : CLM/CRM* (Conducteur livreur de marchandises et conducteur routier de marchandises) - BAC PRO Conducteur transport routier marchandises ▪ Transport - BAC PRO Transport ▪ Maintenance des véhicules - CAP Maintenance des véhicules option motocycles* ▪ Hôtellerie-Restauration - CAP Cuisine* - CAP Pâtissier* - CAP Restaurant* - CAP Services hôteliers* - BAC PRO Boulanger pâtissier - BAC PRO Restauration ▪ Sécurité-Prévention - CAP Agent de sécurité - BAC PRO Métiers de la sécurité ▪ Santé - BAC PRO Optique – Lunetterie <p>*CAP courant : les élèves de 3e SEGPA, UPE2A, module MLDS, ULIS, DIMA, classe et atelier relais sont prioritaires.</p> |
|---|---|

Pour vous préparer à l'entretien, **complétez les pages de cette lettre guidée que vous devrez apporter au lycée lors de l'entretien.**

PassPRO : LETTRE GUIDÉE (2/3)

Consultez le site internet www.ac-versailles.fr/public/passpro vous y trouverez des informations pour compléter la page formation et la page métier de cette lettre guidée.

À noter : Vous passerez **un seul entretien par domaine** (par exemple : Hôtellerie-Restaurant), quel que soit le nombre de formations qui vous intéressent dans ce domaine (par exemple : Bac pro Restauration ET CAP Cuisine). Si vous vous présentez à l'entretien pour plusieurs formations d'un même domaine, **vous rédigerez une lettre par formation envisagée**.

Prénom et Nom :

Classe :

Date de naissance : /...../.....

Nom et ville de votre collègue :

INFORMATIONS SUR LA FORMATION

Quelle formation envisagez-vous ?

.....

Quels sont les objectifs de la formation ?

.....

.....

.....

.....

Donnez des exemples de poursuites d'études possibles

.....

.....

.....

Quelles sont les qualités nécessaires pour réussir ?

.....

.....

.....

Comment avez-vous connu cette formation ?

.....

.....

.....

Quels sont vos intérêts et vos motivations pour la formation ?

.....

.....

.....

PassPRO : LETTRE GUIDEE (3/3)

INFORMATIONS SUR LE METIER

Quel métier pourriez-vous envisager après la formation ?

.....
.....

En quoi consiste le travail ? Citez quelques activités professionnelles.

.....
.....
.....
.....
.....

Où peut-on exercer cette profession ? Citez des lieux d'exercice.

.....
.....
.....

Citez d'autres formations qui permettent d'exercer le métier.

.....
.....
.....

Quels sont pour vous les avantages de ce métier ?.....

.....
.....
.....

Quels sont pour vous les inconvénients de ce métier ?.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....

**FICHE DE LIAISON
ÉLÈVE SOUHAITANT BÉNÉFICIER
D'UN ENTRETIEN D'INFORMATION PassPRO**

Élève : _____ **Classe :** _____

Professeur référent de l'élève : _____

Courriel académique (information destinée à faciliter les échanges avec le lycée) :
_____ **@ac-versailles.fr**

Formations pour lesquelles l'élève souhaite passer un entretien. <small>(voir liste des formations et établissements)</small>	Lieu d'entretien envisagé <small>(voir liste des formations et établissements)</small>	Lettre guidée complétée ?		Commentaires concernant le projet de l'élève pour le domaine concerné (Et éventuellement avis pour chaque formation : Favorable, assez favorable, réservé)
		Oui	Non	
				Avis proposé :
				Avis proposé :
				Avis proposé :
				Avis proposé :

PassCCD : LETTRE GUIDÉE (1/2)

L'enseignement d'exploration de seconde générale et technologique **création et culture design** (6 heures) fait l'objet d'un entretien d'information et de motivation. Signalez-vous auprès de votre établissement pour que celui-ci vous inscrive dans la procédure « PassCCD ». Votre établissement vous transmettra votre convocation pour l'entretien au lycée*. **Complétez les deux pages de cette lettre guidée que vous apporterez au lycée lors de l'entretien, support lors de cet échange.**

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :/...../.....

Nom et ville de votre collège :

Consultez le site internet www.ac-versailles.fr/public/passccd vous y trouverez des informations pour compléter la page formation et la page métier de cette lettre guidée.

INFORMATIONS SUR LA FORMATION

Quels sont les objectifs de la formation ?.....

.....
.....
.....

Donnez des exemples de poursuites d'études possibles.....

.....
.....
.....

Quelles sont les qualités nécessaires pour réussir ?

.....
.....
.....

Comment avez-vous connu cette formation ?.....

.....
.....
.....
.....

Quels sont vos intérêts et vos motivations pour la formation ?.....

.....
.....
.....
.....

Si vous avez bénéficié d'un entretien lors des journées portes ouvertes d'un lycée référent il se peut que vous soyez dispensé d'un nouvel entretien. Dans ce cas complétez la lettre guidée et transmettez-la à votre collège qui l'enverra à l'établissement référent que vous avez choisi.

INFORMATIONS SUR LE METIER

Quel métier pourriez-vous envisager après la formation ?

.....
.....

En quoi consiste le travail ? Citez quelques activités professionnelles.

.....
.....
.....
.....

Où peut-on exercer cette profession ? Citez des lieux d'exercice.

.....
.....
.....

Citez d'autres formations qui permettent d'exercer le métier.

.....
.....
.....

Quels sont pour vous les avantages de ce métier ?.....

.....
.....
.....
.....

Quels sont pour vous les inconvénients de la profession ?.....

.....
.....
.....
.....
.....

**FICHE DE LIAISON
ELEVE SOUHAITANT BENEFICIER
D'UN ENTRETIEN D'INFORMATION PassCCD**

NOM du professeur référent de l'élève : _____

Prénom du professeur référent de l'élève : _____

Courriel académique du professeur référent de l'élève (information destinée à faciliter les échanges avec le lycée) :
_____ @ac-versailles.fr

Nom de l'élève : _____ **Prénom** de l'élève : _____

Classe : _____

Lieu d'entretien choisi*	Lettre guidée complétée		Commentaires concernant le projet de l'élève pour le domaine concerné (Et éventuellement avis pour l'enseignement : Réservé, assez favorable, favorable)
	Oui	Non	



RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNEXE 6 (1/2)

PassAGRI : LETTRE GUIDÉE (1/2)

L'enseignement d'exploration de seconde générale et technologique *Écologie – Agronomie – Territoire et développement durable* fait l'objet d'un entretien d'information et de motivation. Signalez-vous auprès de votre établissement pour que celui-ci vous inscrive dans la procédure « PassAGRI ». Votre établissement vous transmettra votre convocation pour l'entretien au lycée*. **Complétez les deux pages** de cette lettre guidée que vous apporterez au lycée lors de l'entretien, support lors de cet échange.

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :/...../.....

Nom et ville de votre collège :

Consultez le site internet www.ac-versailles.fr/public/passagri vous y trouverez des informations pour compléter la page formation et la page métier de cette lettre guidée.

INFORMATIONS SUR LA FORMATION

Quels sont les objectifs de la formation ?.....

.....
.....
.....

Donnez des exemples de poursuites d'études possibles.....

.....
.....

Quelles sont les qualités nécessaires pour réussir ?

.....
.....

Comment avez-vous connu cette formation ?.....

.....
.....

Quels sont vos intérêts et vos motivations pour la formation ?.....

.....
.....
.....

*Si vous avez bénéficié d'un entretien lors des journées portes ouvertes d'un lycée référent il se peut que vous soyez dispensé d'un nouvel entretien. Dans ce cas complétez la lettre guidée et transmettez-la à votre collège qui l'enverra à l'établissement référent que vous avez choisi.

PassAGRI : LETTRE GUIDEE (2/2)**INFORMATIONS SUR LE METIER**

Quel métier pourriez-vous envisager après la formation ?

.....
.....

En quoi consiste le travail ? Citez quelques activités professionnelles.

.....
.....
.....
.....

Où peut-on exercer cette profession ? Citez des lieux d'exercice.

.....
.....
.....

Citez d'autres formations qui permettent d'exercer le métier.

.....
.....
.....

Quels sont pour vous les avantages de ce métier ?.....

.....
.....
.....
.....

Quels sont pour vous les inconvénients de la profession ?.....

.....
.....
.....
.....
.....

**FICHE DE LIAISON
ELEVE SOUHAITANT BENEFICIER
D'UN ENTRETIEN D'INFORMATION PassAGRI**

NOM du professeur référent de l'élève :

Prénom du professeur référent de l'élève :

Courriel académique du professeur référent de l'élève (information destinée à faciliter les échanges avec le lycée) : _____ @ _____

Nom de l'élève : _____ **Prénom de l'élève :** _____

Classe : _____

Lieu d'entretien choisi*	Lettre guidée complétée		Commentaires concernant le projet de l'élève pour le domaine concerné (Et éventuellement avis pour l'enseignement : Réservé, assez favorable, favorable)
	Oui	Non	